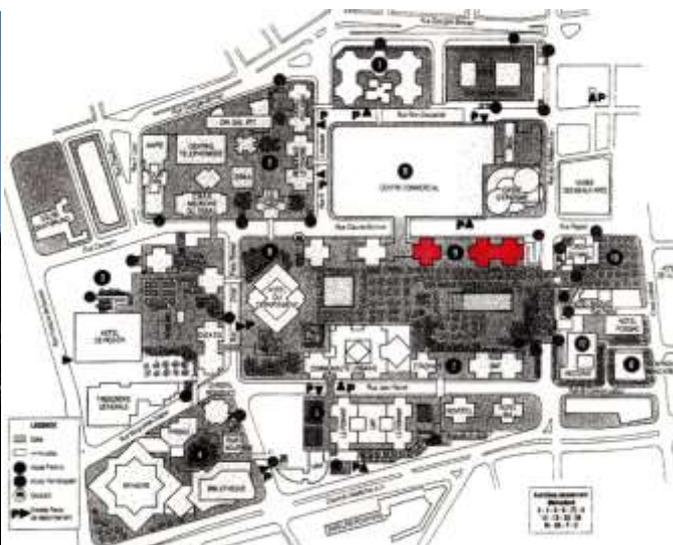


BORDEAUX MERIADECK - ALLIANZ

Fiche DoCoMoMo 35



Photo Sauvegarder Mériadec



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : ALLIANZ
Variante du nom : AGF

Numéro et nom de la rue : rue Claude Bonnier 5, esplanade Charles de Gaulle - flot 9 C et D
Ville : Bordeaux code: 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Compagnie d'Assurances ALLIANZ
Adresse : 5, esplanade Charles de Gaulle - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 57 78 70 00

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la Ville de Bordeaux inscrit au classement mondial de l'UNESCO

Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006 - révisé en 2014, fiche B 9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux

Adresse :

Hôtel de Ville, Place Pey Berland - 33000 Bordeaux

Téléphone :

05 56 10 20 30

Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :

4 juillet 1980 – Assurances Générales de France

Architectes :

SCP Louis Arretche - Karasinski - Marcel Nouviale.

Louis Arretche est chargé de la « Tour Double Croix » et Marcel Nouviale de la « Tour Croix Simple »

Autres architectes et intervenants :

Marcel Nouviale

Ingénieurs :

BET Beaulieu Ingénierie

Contractants :

PLANITEC

CHRONOLOGIE

Date du concours :

Date de la commande : 4 juillet 1980

Période de conception :

Durée du chantier : début : 1980, fin: novembre 1982

Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Bureaux de la Société d'Assurances GMF devenue Allianz, un restaurant d'entreprise et un parking

Etat du bâtiment :

Très bon

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Nettoyage des façades en 2002 - les halls sont restés dans leur état d'origine.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc.:

Archives Municipales de la Ville de Bordeaux :

PC 80 Z 0503 : correspondances entre l'architecte, Jean Willerval, et les services de l'urbanisme.

Fonds moderne des archives 538 O 1

Fonds Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

Internet : Mériadeck, désillusion d'une utopie, Mathias Cissal

IFA : fonds Louis Arretche 112. 258 AA

BORDEAUX-MERIADECK, Construction Moderne, n°33, revue du centre d'Information de l'Industrie Cimentière, Paris, mars 1983.

Dessins, photographies, etc.:

Plans et plan de masse

Photos maquette J. Willerval 1970.

Autres sources, films, vidéo, etc.:

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Les bâtiments font partie de l'alignement spectaculaire situé le long de l'Esplanade Charles de Gaulle.

L'ensemble se compose:

- d'un premier bâtiment au plan cruciforme de 30 m sur 30 m, désigné par la lettre A sur les plans, de 6 niveaux sur dalle, et 26 m de haut par rapport à la dalle (toiture à 40,05 m NGF)
- d'un second bâtiment séparé du premier par un espace de 30 m végétalisé et un atrium servant de puits de jour à la salle à manger du restaurant d'entreprise.

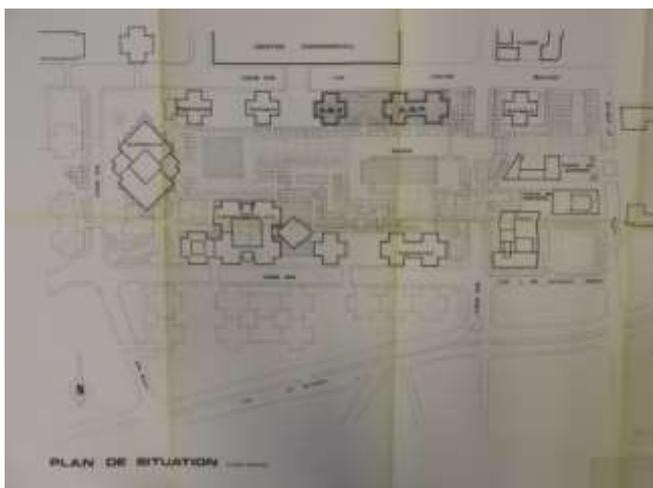
Ce second bâtiment en forme de double croix de 30 m sur 60 m est appelé B/C sur les plans. Il est limité à 6 niveaux sur la dalle et sa hauteur n'est que de 25,45 m (toiture à 39,95 m NGF), hauteur déterminée dans le plan d'urbanisme de Jean Royer, en raison de sa plus grande proximité avec le cours d'Albret et le quartier historique.

Ces deux bâtiments composant l'ensemble, devaient initialement être reliés par une galerie. Cette connexion fut refusée par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération du quartier de Mériadeck.

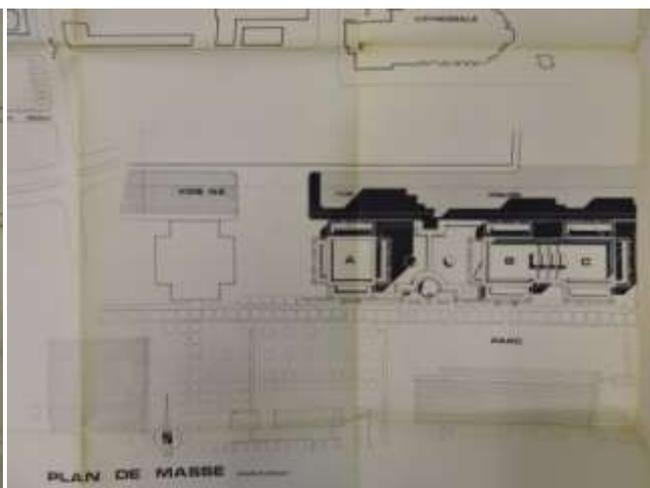
Les bâtiments d'Allianz totalisent 16 222 m² de bureaux et 111 places de stationnement situées dans l'espace de la dalle.



001 - Allianz



002 - Allianz



003 - Allianz

La hauteur de ces bâtiments respecte le velum imposé par le plan d'urbanisme de 1967 sur les constructions longeant les jardins de l'esplanade.

Une modification sera apportée concernant l'occupation des niveaux de stationnement: la S.E.E.R.I. qui gère le centre commercial demande l'autorisation d'occuper le rez-de-rue en vue d'installer des commerces. Il y a donc pour AGF et Tour Cristal une superposition de propriété, qui a été acceptée par la SBRU.

L'usage du plan en croix pour ces immeubles a permis l'aménagement de bureaux paysagers de dimensions raisonnables.

Les blocs centraux à la base des croix ont quant à eux été utilisés pour les circulations verticales, les gaines techniques et les locaux d'archivage et de stockage.

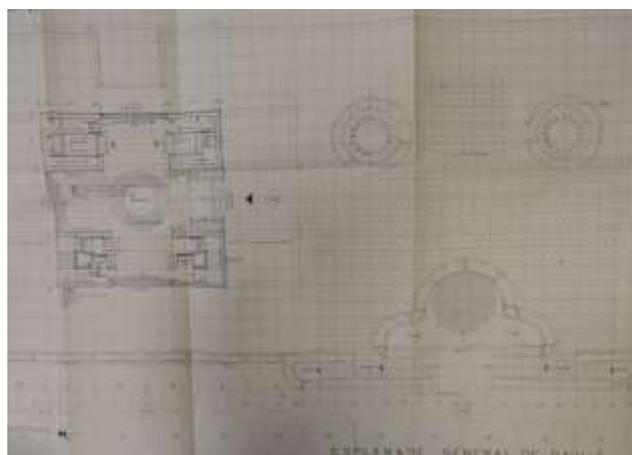
En revanche, les halls des deux immeubles pâtissent de ce même plan en croix: ils sont les espaces résiduels pris entre les 4 blocs centraux dévolus aux circulations et gaines techniques. Si aux étages, ces espaces résiduels servent de circulations horizontales entre les banches des croix, au rez-de-dalle, ils restent relativement inaménageables, et dégagés de toute fonction.

L'intérieur est très soigné: marbre sur les murs et au sol, les bureaux d'accueil en béton et bois sont d'origine.

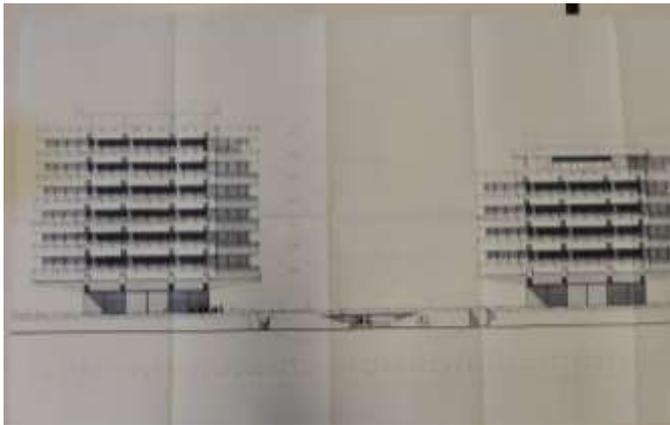
Les façades en béton expriment la structure porteuse du bâtiment. Des garde-corps également en béton, au dessin complexe, habillent et rythment ces façades.

Le bâtiment décline un ensemble de bétons aux finitions variées, suivant l'usage des éléments: poutres, garde-corps des étages, plafonds ou parements de l'épaisseur de la dalle. L'épaisseur de la dalle, au niveau de l'esplanade Charles de Gaulle, est traitée en panneaux de béton cannelés. Les sous-faces des porte-à-faux sont habillées de caissons en béton moulé.

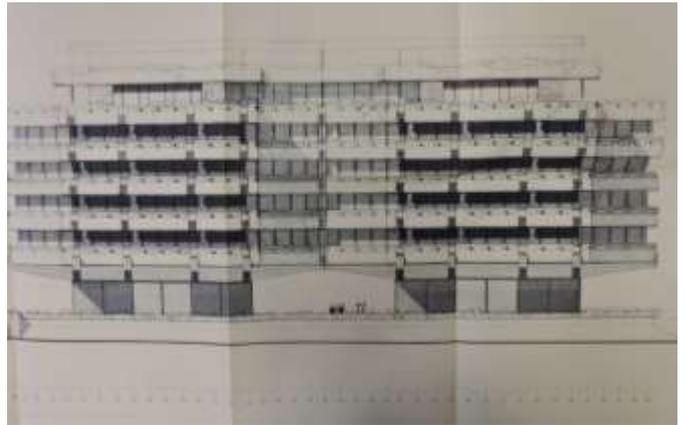
En complément du retrait du niveau du rez-de-dalle, la fameuse "taille de guêpe", les architectes ont habillé les noyaux centraux de glaces réfléchissantes, afin d'alléger davantage la base des bâtiments.



004 - Allianz



005 - Allianz



006 - Allianz

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

Le bâtiment possède une structure en poutres- consoles en béton clair précontraint, qui a permis de réaliser de larges porte-à-faux de plus de 7 mètres. La forme et le traitement de surface de ces poutres traduisent nettement leur fonction porteuse. On peut noter en façade des cabochons (demi-sphères de couleur noire), système de fixation des câbles de tension des poutres précontraintes.

Les façades des étages sont habillées de garde-corps en béton préfabriqué, posés en console. Ceux-ci s'apparentent davantage à des pare-soleils, participent à l'animation de la façade et créent des jeux de lumières à l'intérieur des bureaux. Ces éléments sont en béton blanc grésé à granulats en calcaire dur du Morbihan, les éléments en relief sont en béton lisse. Le dessin de ces reliefs a notamment été étudié pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement.

Ainsi, le bâtiment parvient à exprimer sa structure comme décoration, ce qui lui donne une identité propre au sein du quartier.

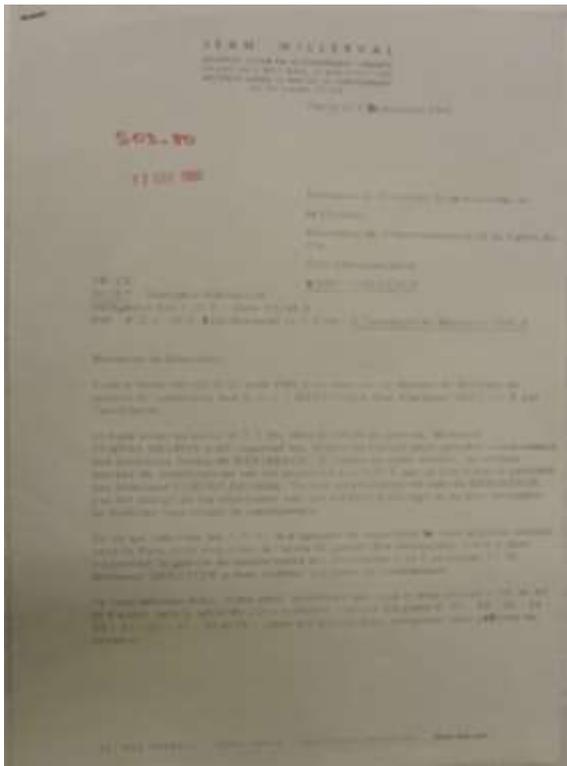
2 - appréciation sociale :

L'immeuble Allianz, situé directement face au centre commercial, est un immeuble de bureaux, possédant notamment son propre restaurant d'entreprise. Il participe donc peu à l'animation du quartier. En revanche, l'aménagement soigné de ses espaces sur dalle, ouverts au public, permet de s'y prélasser, et draine les piétons.

3 - appréciation artistique et esthétique :

Les architectes ont su, tout en appliquant chaque prescription du cahier des charges du quartier, créer un bâtiment à l'identité propre, se détachant par sa modénature des autres réalisations. Cette modénature est l'expression de sa structure, de son fonctionnement. Le béton, élément constructif, est exprimé et magnifié par ses finitions selon ses usages.

Un soin particulier a été apporté à l'implantation des bâtiments sur la dalle, afin de la libérer au maximum, et générer une respiration entre les immeubles, mais également aux espaces sur dalle, par le travail autour des patios, jardinières, rampes d'accès, etc.... Le niveau des halls d'accueil donnant sur la dalle est habillé sur ses 4 faces de glaces réfléchissantes qui contribuent à la légèreté de l'ensemble.



007 - Allianz



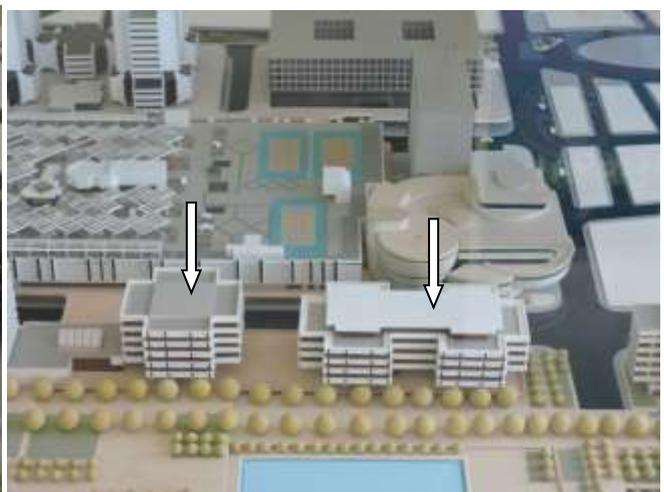
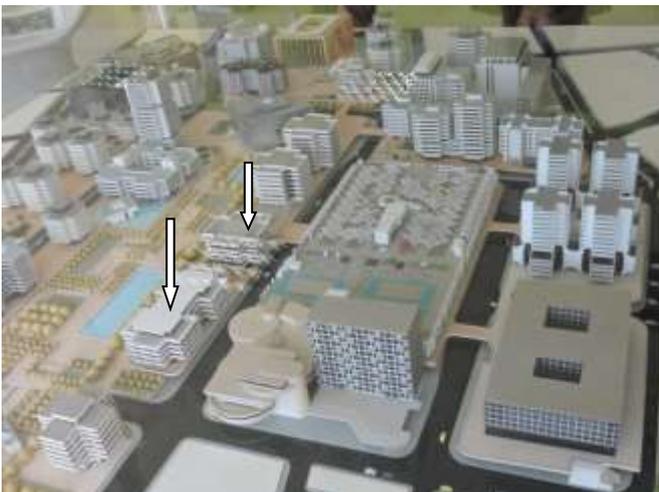
008 - Allianz

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Ce bâtiment reprend les préconisations de la Charte d'Athènes concernant le droit à la lumière, les jardins partagés et la séparation de la circulation automobile de la circulation piétonne, charte dont les architectes de cet ensemble se sont largement inspirés.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Inscrit dans le périmètre du plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville, il respecte toutes les exigences inscrites en 1967 dans le cahier des charges du quartier: hauteur limitée, plan cruciforme, dégagement du rez-de-dalle par une "taille de guêpe", règle des 30 m et palette des matériaux et leurs teintes.



009 - 010 - Allianz Photos Sauvegarder Mériadeck - Maquette Archives Bordeaux Métropole



011 - 012 - Allianz Photo Sauvegarder Mériadeck

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :

2. Photographies et dessins récents :

Allianz 009, 010: Maquette Royer/Willerval 1970

Allianz 001 à 008: Archives de la ville de Bordeaux

Allianz 011, 012: photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs: Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cignal, architecte

Date: 1 octobre 2015